

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 14/01/2016

Référence
2016-13

Objet de la délibération
Ouverture d'une ligne de trésorerie

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	27

Date de la convocation
07/01/2016

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2016 et le 14 janvier à 18 heures 30, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Chaumont, siège social du Syndicat.

**Présents :** Mmes : GUILLEMY Christine, LAVOCAT Marie-Claude, NEDELEC Anne-Marie, RETOURNARD Bernadette, ROSSIGNEUX Yvette, MM : ANDRE Michel, BOICHOT Jacky, CLOSS Patrice, EMERAUX Stéphan, GILLET Jacky, GUY Bernard, HASELVANDER Jonathan, LACROIX Nicolas, LEFEVRE Patrick, MAILLOT Denis, MARTINELLI Stéphane, MENET Michel, ROY Jean-Yves, VIARD Patrick, VOIRIN Patrice, WATREMETZ Jean-Marie

**Excusé(s) ayant donné procuration :** Mmes : HENRISSAT Martine à M. MENET Michel, JOFFROY Marie-France à M. LACROIX Nicolas, MM : BABOUOT Pascal à M. MARTINELLI Stéphane, COGNON Didier à M. BOICHOT Jacky, COMBRAY Dominique à M. WATREMETZ Jean-Marie, COSSON Claude à M. GUY Bernard

**Excusé(s) :**

**Absent(s) :**

**A été nommé secrétaire :** M. HASELVANDER Jonathan

### Ouverture d'une ligne de trésorerie

**VU** l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales

**CONSIDERANT** que le Syndicat ne dispose que de 38 790,41 euros de fonds de départ,

**CONSIDERANT** que les cotisations au Syndicat pour la première année d'exercice seront très certainement étalées dans le temps et les subventions des partenaires n'arriveront qu'au vu de la réalisation partielle ou intégrale des actions soutenues,

**CONSIDERANT** les salaires à verser au personnel et les factures à payer dans de brefs délais,

**SUR PROPOSITION** du Président pour le bon fonctionnement du démarrage du Syndicat Mixte de réaliser une ligne de trésorerie dont les besoins ont été estimés à 50 000 €,

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont se prononce à l'unanimité par vote à main levée**

**(Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0)**

- 1° Favorablement à l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant de 50 000 euros
- 2° Favorablement à autoriser le président à engager des consultations dans l'objectif de contractualiser la réalisation d'une ligne de trésorerie sur la base de ce montant et à choisir un organisme bancaire
- 3° Favorablement à autoriser le Président à effectuer les démarches administratives nécessaires à l'ouverture de cette ligne de trésorerie et à en demander l'ouverture à compter du 15 janvier 2016
- 4° Favorablement à demander l'inscription au budget des crédits nécessaires au règlement des charges liées à l'utilisation de cette ligne de trésorerie

Fait et délibéré à l'Hôtel de Ville de Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme :

A Chaumont, le 20/01/2016

Le Président,

Stéphane MARTINELLI



Reçu à la Préfecture  
de la Haute-Marne  
Le 22 JAN. 2016